



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-302>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-302**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 22-127104

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ccas de Toulon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26830066200015

Ville : Toulon

Code postal : 83051

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Service d'intérim restauration pour le Centre Communal d'Action Sociale de Toulon

Code CPV principal - Descripteur principal : 79620000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les catégories de personnels concernés par la présente consultation sont les suivants : cuisiniers, magasiniers

Critères d'attribution : La qualité de l'offre : 50% Prix : 50%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 1 - Service d'intérim restauration Date d'attribution : 22/11/22 Staffmatch France 16, 7 rue Pablo Neruda, 92300 Saint-Ouen-Sur-Seine Montant indéfini Jubil, 191 Av Franklin Roosevelt, 83000 Toulon Montant indéfini Andara I, 5 Av Philippe Lebon, 83000 Toulon Montant indéfini Ras Interim, 10 Rue Jean Marcuit, 69009 Lyon 9eme Montant indéfini Renseignements complémentaires : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référez contractuel après la signature du contrat dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de l'acte attaqué (art. R421-1) - Recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses

clauses dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Le marché a été signé le : 29/12/2022. Références des autres publications : Boamp 22/09/2022, annonce 2022-266

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026